L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No 73, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 4 JUIN 1860.

G. F. WEISSE — N. DUFOUR — E. DUVERGER — S. HARRY — } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans.

LUNDI MATIN, 4 JUIN.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

☞ Pour la feuilleton, voir la seconde page.

Vente à l'encan de ce jour.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No. 28 Vieille-Levée—Epicerie, Liqueurs, Eaux, Pots, champagne Veuve Amet (secret) vin de Cette, liqueurs, whisky, etc, à Fr. C. E. Fontail.—A 4 heures, rue Victoire, entre Claude et Hermann et Franklin—des meubles de commerce.

Le suffrage universel.

La doctrine du suffrage universel commence à pâlir à s'établir dans l'ancien Continent et nous avons eu dernièrement le spectacle important de la population entière d'une province, appelée à disposer d'elle-même et allant paisiblement déposer ses bulletins dans les urnes. En Amérique, ces revolutions, et principalement à la Nouvelle-Orléans, on en est venu à douter de l'efficacité de l'institution et on se précoupe déjà de changements à y apporter. C'est là une question digne de fixer l'attention, car le principe de la souveraineté populaire forme la base de nos institutions.

On se méprend facilement sur la cause du mal en l'attribuant à l'institution elle-même. Il n'est pas de moyen de gouvernement qui, selon les temps et les circonstances, n'ait produit tour à tour de bons et de mauvais résultats. Comme toute chose humaine, le suffrage universel a ses inconvénients aussi bien que ses avantages. Mais il a le mérite, de porter en lui-même le remède qui doit guérir les maux qu'il a causés.

Le suffrage si mal compris, qui se fonderait dans un but commercial ou industriel, reposent toutes sur le suffrage de leurs membres. Chacun des intéressés a sa part de contrôle des affaires communes. Nul ne songe aujourd'hui à contester ce droit et l'exercice s'en opère tranquillement et pacifiquement. Une ville forme une corporation, qui n'est autre qu'une société locale entre tous les citoyens, et le même principe exige que chacun d'eux ait part dans une certaine mesure à l'administration générale. L'intérêt, pour être moins direct que dans une association particulière, n'en est pas moins sensible. La prospérité commerciale de la ville le bon entretien des rues, la sécurité des existences, l'allégement des taxes importent autant au banquier et à l'artisan qu'au gros négociant ou au riche propriétaire.

Maintenant, on est le vice? Est-ce que la grande masse de la population mécontent ses intérêts et se met elle-même de côté? Non, personne n'oserait le soutenir. Nous avons donc abandonné un droit par un motif coupable de ses devoirs et une négligence impardonnable de ses intérêts. Les deux tiers des électeurs désertent le scrutin. Ce n'est donc plus au suffrage universel qu'il faut s'en prendre des maux publics, c'est au suffrage restreint, car étant donnée cette mille abstenue dans une cité importante comme celle de la nôtre, où la presse et les affaires sont en honneur, il n'est pas admissible que la majorité de ces actes mille citoyens ne soient pas attachés à la prospérité de leur pays et intéressés à avoir des administrateurs capables et intègres. Supposez qu'un vote complet soit donné sur une candidature comme celle du maire, et tous mettons en fait que le nom qui surtout vaqueur de l'une serait l'expression d'un sentiment honnête et intelligent du bien public.

Qu'on ne fasse donc pas la guerre au suffrage universel, mais qu'on la fasse sans merci au suffrage restreint par l'abstention. Les chances qui ont amené ces abstentions ont, Dieu merci, disparu des polls. La fermeture des cafés les jours d'élections, les scènes prises pour le maintien de l'ordre, ce jour durant tout cela la répression universelle, tout cet ordre de choses regrettables qui ont eu lieu il y a quelques années, ont fait disparaître des polls les quateurs. Il n'y a donc aucune crainte à avoir, et les bons citoyens peuvent aller déposer leurs votes avec tranquillement qu'ils vont le faire dans une réunion d'actionnaires.

La question est donc celle-ci. Que tous les et veux utilent voter, aussi bien que ceux qui ne le font pas, et ils n'auront pas à se plaindre du suffrage universel. S'ils persistent, au contraire, dans leur déplorable abstention, ils n'auront de reproches à adresser qu'à eux mêmes.

Théâtre de l'Opera.

Représentation de clôture.

Le choix des habitués de l'opéra désignait manifestement à la dernière représentation de la saison théâtrale. On avait voulu saluer avant leur départ à mettre des artistes distingués qui ont si digne ment inauguré par leur talent la première année de notre nouveau temple lyrique. Chacun d'eux s'est surpassé dans cette soirée et a voulu laisser un public une impression favorable. Pour quelques uns qui nous quittent cette impression est un regret, pour d'autres c'est la satisfaction de les voir reparaître l'hiver prochain sur notre scène.

Au nombre de ceux qui partent et qui seront vivement regrettés, nous devons placer en première ligne mademoiselle Lagrange, la première artiste chanteuse. Nous avons eu hier occasion de la revoir dans trois caractères différents, rôle de Rose Friquet des *Dragons de Villars*, de la valentine des *Huguenots*, et de Léonor de la *Favorite*, et dans tous les trois elle a montré la supériore accomplie et quatrième admirable. On chant est d'une correction et d'une pureté irréprochables, sa pose, sa manière de l'art, sa bonne voulu, enfin le laisse guères de prise à la critique. Il est à regretter seulement que la nature n'ait passé un peu plus généreuse à son égard en lui accordant une voix d'un plus grand volume. Cette artiste est pu alors aborder les grandes scènes européennes et disputer la palme de la renommée aux premières cantatrices de l'époque. Bien qu'elle soit une excellente tragédienne la meilleure relative de son organe l'empêche d'exprimer la passion avec toute la chaleur désirable. On est ravi, émerveillé de son talent, mais l'on n'est pas toujours ému. Cette même imperfection naturelle à part, mademoiselle Lagrange est une artiste de premier ordre et que le public orléanais a toujours apprécié à sa juste valeur et dont le talent s'est développé avec comme des matériaux de l'art. Elle a obtenu de nombreux rappels et une couronne accompagnée de plusieurs magnifiques bouquets. Le duo final de la *Favorite*, qu'elle a chanté avec M. Scarlati, a eu les honneurs du bis, et c'était justice, car nous ne l'avons pas, depuis bien des années, entendu rendre avec un ensemble aussi admirable.

M. Mathieu, notre premier ténor, a pleinement justifié hier soir son renouvellement pour l'année prochaine. Il a conquis dans l'estime du public une place qui ne peut lui être disputée. Le 4me acte de *Lucie* et le 5me acte des *Huguenots* ont été pour lui deux triomphes. Nous avons rarement entendu un chanteur qui donnât autant d'importance qu'il a donné à ce temps décalle avec plus de soin la phrase musicale. La voix de M. Mathieu paraît avoir augmenté en sonorité et en souplesse au contact du soleil louisianais. Elle est plus moelleuse et plus chaude; les notes élevées qu'il a eu occasion de donner samedi ont obtenu d'une sonorité magnifique. Un chanteur à un répertoire étendu, et nous ne connaissons aucune scène que son talent ne soit en état de parcourir avec succès.

M. Ecarlat était tout à fait en voix et il a chanté avec autant de sentiment que de perfection le quatrième acte de la *Favorite*. Le duo final, comme nous l'avons dit, a été bissé au milieu des applaudissements unanimes de la salle qui salua les deux artistes. M. Ecarlat a réclamé encore deux fois sous les noms et il a chanté avec beaucoup de verve la dernière représentation de façon à se faire regretter.

M. Meichsieder, notre excellent baryton s'est prodigué dans cette soirée de clôture. Nous avons entendu tour à tour dans les *Dragons de Villars*, un acte de *Guillaume Tell* et un de *Robert le Diable*. Il a chanté en outre le *Lion amoureux*, romance composée par M. P. Rogey et dont la musique a été accompagnée par M. Grenling. Il a été applaudi chaleureusement et principalement dans *Guillaume Tell*. Il se met toujours avec beaucoup d'ame et d'expression de la belle voix dont la nature l'a doué.

Une malheureuse fatalité a empêché M. Meichsieder de chanter à sa place le duo bouffe de *Robert le Diable* avec M. Debrimay. Il n'a eu été avec honneur, et M. Debrimay qui n'acquitte toujours un excellent chanteur de son emploi de ténor léger, l'a très bien secondé.

M. Vanlair, dans les *Huguenots*, *Guillaume Tell* et *La Favorite*, a très convenablement rempli ses différents rôles. C'est un chanteur correct et un acteur consciencieux.

En terminant ce compte-rendu, nous sommes obligés à jeter un coup d'œil sur la saison qui vient de s'écouler et à rappeler les représentations si brillantes qui font, sans contredit, de notre genre, la première scène lyrique du Nouveau Monde. Nous avons eu une région d'artistes remarquable et une série variée de grands opéras et d'opéras comiques qui ont constamment attiré la foule. Quand on songe qu'il a fallu monter complètement à nouveau toutes les pièces anciennes ou nouvelles, que décors, costumes, mise en scène, tout a été à créer et à faire, on ne peut que féliciter l'habile directeur, M. Bondenspiegel, de l'activité qu'il a déployée dans son administration. La saison prochaine promet d'être aussi brillante que celle qui vient de s'écouler, car notre opéra est devenu le rendez-vous de toute la fashion du Sud.

Le premier grabot—Nous lisons dans le *Citizen Patriot* :

Le docteur John I. Covert a placé sur notre terrain jeudi dernier un grabot de coton égyptien, pris dans un champ de 50 acres qui avaient été donnés aux "Opposition Union" à un tirage fait hier soir dans la bat de rattifier les nominations de John Bell, du Tennessee, à la présidence, et Edward Everett, du Massachusetts, à la vice présidence des États-Unis.

Après l'organisation du meeting, on a prononcé des discours très éloquents qui ont excité les plus vifs applaudissements. On a lu à l'assemblée la lettre de l'hon. Ed. Everett, par laquelle il accepte la nomination à la vice présidence qui lui a été offerte par la convention de Baltimore. La lecture de cette lettre a été reçue avec le plus grand enthousiasme.

Boston, 2 juin—L'hon Ed Bates consulte à nos amis de faire tous leurs efforts en faveur de MM. Lincoln et Hamlin et de ne pas perdre leurs votes pour Bell et Everett.

Nouvelles de Washington—Washington, 2 juin—La nomination de M. Appleton, comme ministre des États-Unis en Russie, vient d'être confirmée par le Sénat.

Le Sénat a aussi confirmé la nomination de M. W. S. Preston, comme assistant secrétaire d'Etat.

Le comité du Sénat sur l'imprimerie fait son rapport en faveur d'un bureau d'imprimerie appartenant au gouvernement.

Le bill passera jeudi probablement.

Nouvelles récentes de la Californie—St-Louis, 2 juin—La malle transcontinentale, avec les dépêches de la Californie qui avaient manqué par le dernier courrier, est arrivée à bon port à St-Joseph.

Combats avec les Indiens.—L'estafette transcontinentale nous apporte la nouvelle d'une lutte sanglante qui a eu lieu près de la rivière de Bend Becker, le 12 courant, entre un détachement d'Indiens et les troupes des États Unis.

Le major Ormsby a la tête de 105 volontaires, est parti de Virginia City, à la poursuite des Indiens qui venaient d'y arriver bien munis d'armes.

Les Indiens ont fait feu sur nos troupes, qui n'avaient que peu de munitions et ont subi de grandes pertes.

Quelques-uns des volontaires ont été tués par les Indiens, et le reste a été poursuivi plus de trente milles.

Le major Ormsby et M. Henry Meridith, avocat, tous deux distingué de la Californie sont parmi les morts.

Le major Ormsby et M. Henry Meridith, avocat, tous deux distingué de la Californie sont parmi les morts.

Le résultat du combat est comme suit: neuf qui, blessés 3, d'autres dont le sort est inconnu, 43, retournés 38. Total 105.

Les détails de ce combat ont été expédiés immédiatement par le télégraphe en Californie, et les volontaires se rendaient de différents points vers l'Est.

Les Indiens victorieux étaient d'après les derniers nouvelles, à la poursuite de ce dernier qui, à la tête de 240 hommes, était parti de Carson Valley.

Le Grand Jury a terminé ses travaux. Il a rendu 43 bills, dont 38 ont été approuvés.

Le Sénat a passé un bill relatif à des réclamations de terres particulières dans l'État de la Californie.

Le bill pour le délivrance de la poste a été appuyé. Il doit probablement à entrer en vigueur le 1er juillet prochain